



CONSIGNES ÉDITORIALES

Les propositions d'articles seront adressées à [Aurélié Bur](#)

Afin que votre article puisse être publié dans la revue *Réseaux* et que le travail de réalisation du numéro de la revue puisse se faire dans les meilleures conditions, nous vous prions de bien vouloir respecter ces quelques consignes.

I. Consignes générales

- ✓ Le manuscrit rédigé en langue française doit être transmis exclusivement au **format Word** (.doc) ou (.docx). Il ne doit pas dépasser 60 000 signes (y compris tableaux, formules, références bibliographiques). Sont comptabilisés comme signes : caractères, ponctuation, blancs, espaces.
- ✓ **Les textes soumis à publication doivent être originaux et inédits et ne pas être proposés parallèlement à d'autres publications ;**
- ✓ Sur la page de titre, indiquer votre adresse électronique et appartenance institutionnelle, ainsi que celles de vos coauteurs ;
- ✓ Le texte sera accompagné d'un résumé d'environ 150 mots et d'une liste de mots-clés (quatre à six). Ce résumé abordera les points suivants : contexte et enjeu de la recherche ; terrain d'enquête et méthodes ; résultats majeurs.

Exemple :

Si le discours politique a été l'objet de nombreuses recherches en sciences sociales, très peu de travaux se sont en revanche attardés sur la question de sa fabrication concrète. C'est cette dernière dimension qu'on entend explorer ici, en décrivant la manière dont ont été produits des documents politiques ordinaires (tracts, programme, site internet, discours...) lors d'une campagne électorale pour les élections municipales de 2014. Les matériaux utilisés sont tirés de la pratique effective de l'activité de conseiller en communication, durant neuf mois, auprès d'un candidat de l'opposition et de son équipe militante. Cette immersion dans la fabrique de la politique permet de rendre compte, dans toute leur matérialité, des divers processus socio-techniques de confection du discours électoral, des premières ébauches jusqu'aux publications et diffusions finales. L'objectif de cet article est dès lors d'envisager le politique comme un régime d'énonciation spécifique, non réductible à d'autres registres, afin d'en cerner les traits saillants, les ingrédients distinctifs et les conditions de félicité particulières.¹

II. Consignes pour la présentation du texte

La mise en pages doit répondre aux normes suivantes :

- ✓ Marges : 5,7 cm en haut et en bas ; 4,5 cm à gauche et à droite ;
- ✓ Paragraphe : style normal Word, n'appliquer aucun autre style ;
- ✓ Police : Times, corps 11 pour le texte et les titres, 10 pour les références en fin d'article et les légendes ;
- ✓ Format : interligne 1, justifié, sans retrait en début de paragraphe ;

¹ Tristan Riffault, "Fabriquer de la politique. La production du discours politique lors d'une campagne électorale (2013-2014)", *Réseaux* 2015/2-3, n° 190-191.

- ✓ Mise en page : les parties et chapitres ne doivent pas être numérotés, les paragraphes seront séparés d'une ligne et deux lignes précéderont les titres ;
- ✓ Style de caractères : l'italique sera utilisé principalement pour attirer l'attention du lecteur sur un mot, une phrase ou un passage que l'auteur tient à souligner ; ne pas en abuser pour ne pas en diminuer l'efficacité ; sont également composées en italiques les dédicaces en début d'article ; l'italique est utilisé pour les titres d'œuvres, de journaux ainsi que pour certaines abréviations ou expressions latines et les termes étrangers et les citations courtes.

Le soulignement et le gras ne sont jamais utilisés.

Titres et intertitres :

- ✓ Trois niveaux de titre, bien distinguer leur hiérarchie, **ne pas les numérotés**, ne pas mettre de point à la fin des titres et intertitres,

NIVEAU 1	Capitales maigres	LA RECOMMANDATION ALGORITHMIQUE, ASSISTANCE OU CONTRÔLE ?
Niveau 2	Minuscules grasses	La mesure de l'efficacité des recommandations
Niveau 3	Minuscules grasses et italique	Assistance ou contrôle ?

Notes de bas de page :

- ✓ Les notes sont insérées automatiquement en bas de page, numérotées en continu et saisies en Times, corps 9, les appels de notes sont placés en fin de phrase et avant la ponctuation et dans les guillemets pour les citations.

Citations :

- ✓ Citations courtes (moins de quatre lignes) dans le corps du texte entre guillemets français (« citation »), composées en italique et référencées,
- ✓ Citations longues dans un paragraphe en retrait vers la droite. Attention à ne pas citer plus de 10 % du texte original, sinon il faudra veiller à demander les droits à l'auteur,
- ✓ Citations en langue étrangère, la traduction en français sera insérée entre guillemets français dans le texte et la version originale en note de bas de page avec la mention (traduction auteur.s)

III. Consignes typographiques

La revue Réseaux s'appuie principalement sur les règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale².

Exemples :

- ✓ Sigles, acronymes : à sa première occurrence, mettre au long un acronyme et mettre entre parenthèse le sigle sans utiliser de point entre les lettres ;
- ✓ Abréviations : à utiliser uniquement dans les notes, jamais dans le texte ;
- ✓ Premier, deuxième, troisième : 1er, 2e, 3e ;
- ✓ Pages : p. et non pp ;
- ✓ Les locutions latines s'écriront en italique ;
- ✓ Dans le corps du texte, les chiffres s'écriront en toutes lettres jusqu'à dix, puis en chiffres arabes ;

² Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie Nationale. Paris : Imprimerie nationale, 2002. 196 p. ISBN 2-7433-0482-0.

- ✓ Dates et numéros de page : écrire 1950-1960 (et non 1950-60) ;
- ✓ Les années 1950 (et non cinquante) ;
- ✓ Les siècles s'écrivent en chiffres romains : XIXe siècle ;
- ✓ Les pages : p. 125-126 (et non 125-6) ;

Iconographie :

- ✓ Les illustrations doivent être en niveaux de gris : fournir en complément de l'article, les fichiers d'origine (Illustrator ou images au format jpg, tiff, psd), la définition devra être de 300 DPI (pour 12 cm de large). Elles seront appelées dans le texte et leur fichier numéroté dans leur ordre d'appel,
- ✓ Une version couleur des illustrations pourra être transmise pour la version mise en ligne sur Cairn.info,
- ✓ Le format ne doit pas dépasser 14 x 18 cm,
- ✓ Chaque illustration doit comporter un titre en corps 11 gras et préciser la source,
- ✓ Chaque illustration sera accompagnée obligatoirement d'une légende complète, de l'identité des artistes propriétaires et du copyright. L'auteur devra transmettre à la rédaction de la revue tous les éléments justificatifs de ses démarches et la garantie de liberté des droits de reproduction de l'illustration.
- ✓ Pour les copies écran de sites internet il revient à l'auteur de vérifier les conditions de reproduction et de transmettre ces dernières à la rédaction.

Tableaux :

- ✓ Les tableaux seront composés en format Word ou Excel, de la manière la plus simple possible, ils doivent être numérotés et avoir un titre et une source.

Dès lors que le tableau est un peu complexe, il devra prévoir des explications de lecture.

Exemple :

Tableau 4. Intensité de l'attention portée à son être physique selon l'âge et le sexe

Classe d'âge	Sexe	Faible	Moyenne	Élevée	Total	Effectifs
18-23 ans	F	66,0 %	26,7 %	7,3 %	100	371
	H	75,1 %	19,5 %	5,3 %	100	169
24-29 ans	F	64,3 %	25,0 %	10,7 %	100	224
	H	68,3 %	22,2 %	9,4 %	100	180
30-39 ans	F	56,4 %	32,7 %	10,9 %	100	211
	H	70,6 %	23,8 %	5,6 %	100	126
40-49 ans	F	48,5 %	30,9 %	20,6 %	100	165
	H	70,6 %	23,5 %	5,9 %	100	102
50-59 ans	F	47,2 %	25,5 %	27,4 %	100	106
	H	66,1 %	30,6 %	3,2 %	100	62
60 ans et plus	F	73,8 %	31,1 %	18,9 %	100	74
	H	53,8 %	20,5 %	25,6 %	100	39

Source : Dagiral *et al.* n° 216

En ligne : classes d'âge et sexe pour chaque classe d'âge (variable test : sexe) ; en colonne : intensité de l'attention portée à son être physique Valeurs p associées au khi2 : $p < 10^{-6}$ pour le croisement associé à la sous-population des femmes ; $p < 3.10^{-3}$ pour le croisement associé à la sous-population des hommes

Lecture : 66 % des femmes de 18 à 23 ans déclarent prêter une attention relativement faible à leur être physique.

Signification de l'échelle d'intensité de l'attention portée à son être physique : il s'agit d'une échelle mesurant à la fois la diversité et la fréquence de l'attention portée à son être physique. L'indice est calculé à partir des réponses de chaque enquêté à nos questions sur 5 types d'attention saisis par le questionnaire (faire attention à son alimentation, son poids, son sommeil, sa pratique de la marche et son activité sportive). « Faible » correspond aux enquêtés qui ont déclaré au maximum prêter une forte attention à un seul type ou prêter une légère attention à deux types ; « Moyenne » correspond aux enquêtés ayant déclaré prêter attention à trois des cinq types, ou à deux, mais de manière soutenue ; « Élevée » correspond aux individus qui ont déclaré prêter une attention aux cinq types, ou à au moins 3, mais de manière soutenue.

IV. Références bibliographiques

a) dans le texte

La présentation des références bibliographiques doit respecter les indications suivantes :

- ✓ **Un seul auteur : (Nom de l'auteur, année),**
Exemple : (Seligmann, 2013)
- ✓ **Deux auteurs : (Nom de l'auteur 1 et Nom de l'auteur 2, année)**
Exemple : (Latreille et Zolynski, 2014)
- ✓ **Plusieurs travaux du même auteur (Nom de l'auteur, année ; année),**
Exemple : (Seligmann, 2013 ; 2015)
- ✓ **Un ouvrage collectif (Nom auteur 1, Nom auteur 2, année), au-delà de deux auteurs (Nom et al., année),**
Exemple : (Latreille, Zolynski *et al.*, 2015)
- ✓ **Si une même publication est référencée ou citée plusieurs fois, utiliser (*ibid.*),**
Exemple : (Seligman, *ibid*)
- ✓ **S'il s'agit d'une réédition : (Nom, année [année]).**
Exemple : (Seligman, 2015 [2013])

b) bibliographie en fin d'article

La liste des références est non numérotée et organisée par ordre alphabétique en fin d'article par noms d'auteurs et par ordre chronologique pour un auteur donné. Si un auteur est appelé pour différentes références publiées la même année, les ordonner : 2004a, 2004b, etc., 2004a correspondant à la première occurrence dans le texte. Toutes les références de la bibliographie doivent correspondre à des références citées dans le texte et vice versa.

- ✓ Usage des guillemets français « » pour les titres d'articles indiqués en bibliographie, même lorsqu'il s'agit d'une autre langue que le français ;
- ✓ Les noms des villes sont toujours traduits en français ;
- ✓ Si deux lieux sont indiqués, pour l'édition d'un ouvrage les séparer par une virgule ;
- ✓ De manière générale : NOM AUTEUR Initiale du prénom. (année) [année première édition],
- ✓ Si plusieurs auteurs reprendre l'ordre de la publication et les séparer par une virgule,

Article (pour volume et numéro : voir comment la revue cite l'article)

Revue papier

NOM Initiale du prénom. de l'(des) auteur(s), (Année), Titre, *Revue*, vol., n°, p. xx-yy.

MUSIANI F. (2015), Les architectures P2P : une solution européenne originale pour la protection des données personnelles ?, *Réseaux*, vol. 33, n° 189, 47-76.

Revue en ligne (privilégier le DOI)

NOM Initiale du prénom. de l'(des) auteur(s), (Année), Titre, *Revue*, vol., n°, p. xx-yy. DOI:
ou

NOM Initiale du prénom. de l'(des) auteur(s), (Année), Titre, *Revue*, vol., n°, p. xx-yy. [En ligne]
Disponible à l'adresse : http..., (consulté le JJ/MM/AAAA).

WESIBURD D., BRAGA A. (2009), La diffusion de l'innovation dans la police, Abstract, *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 6, p. 1097-1126, [https:// doi.org/10.3917/rfsp.596.1097](https://doi.org/10.3917/rfsp.596.1097), (consulté le 05/10/2018).

Ouvrage

NOM Initiale du prénom. de l'(des) auteur(s), (Année), *Titre de l'ouvrage*, Ville, Éditeur
(Si c'est un ouvrage collectif, en français ajouter après l'initiale du prénom : (sous la direction de) ; dans une autre langue (ed) ou (eds))

BENHAMOU F., FARCHY J. (2007), *Droit d'auteur et copyright*, Paris, La Découverte.

Chapitre d'ouvrage

NOM Initiale du prénom. de l'(des) auteur(s), (Année), « Titre du chapitre », in NOM Initiale du prénom. de l'(des) éditeur(s) scientifique(s) (Dir.), *Titre de l'ouvrage*, Ville, Éditeur, p. xx-yy.
(Si l'ouvrage est dans une autre langue que le français, remplacer (Dir.) par (ed) ou (eds).)

ELMER G. (2009), « Robots.txt : The Politics of Search Engine Exclusion », in J. PARIKKA, T. SAMPSON (Dir.), *The Spam Book : On Anomalous Objects of Digital Culture*, New-York, Hampton Press.

Ouvrages et chapitres d'ouvrages en ligne, ajouter : [En ligne] Disponible à l'adresse : http..., (consulté le JJ/MM/AAAA).

Thèse

NOM Initiale du prénom. de l'auteur, (Année), « Titre de la thèse », Thèse de doctorat : Spécialité, Université.

RIEDER B. (2006), « Métatechnologies et délégation. Pour un design orienté-société dans l'ère du Web 2.0 », Thèse en sciences de l'information et de la communication, Université Paris 8, Vincennes-Saint-Denis.

Document de travail, working paper

NOM Initiale du prénom (Année), *Titre*, Mois de publication, Université, Faculté, Institut ou laboratoire de recherche, Ville, Pays, [En ligne] Disponible à l'adresse : http..., (consulté le JJ/MM/AAAA).

BOYER M. (2019), *Les syndicats d'énergies : bras armés des collectivités dans la transition énergétique ?*, Juillet, Laboratoire, Techniques, Territoires et Sociétés, Paris, [En ligne] Disponible à l'adresse : <https://hal-enpc.archives-ouvertes.fr/hal-02166300>, (consulté le 22/04/2020).

Communication dans conférence, congrès, colloque

NOM Initiale du prénom. de l'(des) auteur(s) (Année), « Titre de la communication, *Intitulé de la conférence*, Ville(Pays), date(s).

CHARLIER J. (2013), « The changing geography of world and African container port traffics, Transport events management », *11th Intermodal Africa South Conference*, Port Elisabeth, 20-22 novembre.

Article de presse en ligne ou blog

Format : NOM Intiale du prénom de l'(des) ateur(s) (Année), Titre, Auteur du blog (blog) ou titre du journal, date publication.

MATTSON G. (2017), « Artificial Intelligence Discovers Gayface. Sigh », Greggor Mattson (blog), 9 septembre.

LEWIS P. (2018), « "I Was Shocked It Was so Easy": meet the Professor Who Says Facial Recognition can Tell If You're Gay », *The Guardian*, 7 juillet.